

Procès verbal de la réunion du Comité directeur du 5 Août 2013

La réunion a lieu dans les locaux du Yacht-club de Tahiti, à Arue, et commence à 18H10.

Présents : Marie-José Skoberne, Gwenaëlle Janicaud, Benjamin Picard, Yvon Calatayud, Moana Le Calvic et Xavier Duthil

Absent excusé : Eric Panissard

Absent : Jean-Pierre Basse

Patrick Delaere assiste à la réunion

1- RETARD DE REGLEMENT DES COTISATIONS DE DIDIER ARNOULD

Didier devait venir expliquer les raisons de ses retards, il ne s'est pas présenté.

2- OUVERTURE DU CLUB LE DIMANCHE

Après débat, et considérant :

- La fréquentation du club en fin de semaine,
- la nécessité de faire fonctionner le module « voile loisir » tout le week-end en vu de l'amortissement des bateaux
- l'utilité d'assurer l'école de voile en classe 8, un deuxième jour de la semaine, pour répondre à la demande.

Le comité convient de la nécessité d'une permanence au bureau le Dimanche.

Les salariés du club seront sollicités pour assurer cette permanence à tour de rôle. Un planning annuel sera établi et proposé au CD après consultation des intéressés, il intégrera les diverses activités du club et répartira les tâches et astreintes de chacun. Les heures travaillées le Dimanche seront récupérées les autres jours de la semaine. Le bureau du club sera fermé le Lundi. Il pourra être fait appel à des moniteurs vacataires (ou salariés à temps partiels) pour animer les sessions « classe 8 ». Un appel de candidature va être effectué au plus tôt.

3- INSTALLATIONS PORTUAIRES

Selon l'usage, avant la mauvaise saison, une entreprise va procéder à la vérification de tous les corps-morts. Le contrôle devra cette année concerner aussi les ouvrages enfouis qui avaient fait l'objet d'une impasse les autres années. La proposition de l'entreprise SMS, pour 6 050 F par mouillage est acceptée.

Il sera aussi demandé une proposition à l'entreprise pour consolider le ponton Ouest, et notamment l'empêcher de venir en butée sur le ponton fixe lors des forts vents de secteur Nord. Ces travaux seront financés par la ligne budgétaire « installations portuaires »

Dans le prolongement de cette intervention, il sera établi avec l'entreprise un calendrier de révision des deux pontons Ouest, étalé sur plusieurs exercices budgétaires.

4- COMPTES DE JUIN

Il n'y a pas d'observations particulières. Il est à nouveau noté l'important défaut d'encaissement des redevances de stationnement des bateaux sur le terre-plein. Patrick présente le tableau des impayés en la matière, et indique qu'il a procédé aux relances d'usage par mail.

5- PROJETS D'INVESTISSEMENT

Les opérations d'investissement du budget en cours sont en retard.

- Le dernier devis relatif à la rehausse du ponton fixe, et qui semble cohérent, s'élève à plus de 5 millions alors que le budget prévu est de 2 millions. Ce dépassement s'explique en partie par l'état des plots béton et de leurs fondations qui nécessitent leur consolidation, ce qui n'était pas prévu à l'origine. Les 2 millions seront conservés à titre de provision, et il sera proposé à l'AGO dans le cadre

du prochain budget prévisionnel d'abonder cette somme pour réaliser les travaux au cours du prochain exercice.

- Les travaux d'aménagement d'un bureau dans le rangement seront commencés au plus tôt afin de liquider la ligne budgétaire correspondante.

Il sera proposé au prochain budget prévisionnel

- le prolongement de 12 m de chacun des deux pontons Ouest

- l'achèvement du bureau à créer dans le local rangement

- l'achat de 5 Optimists de compétition, les bateaux réformés rejoindront la flottille école

- de provisionner des sommes destinées au remplacement des class 8 vieillissants.

Des estimations devront être établis

Le financement de ces projets nécessitera sans doute d'augmenter le montant de certaines redevances, notamment de celles qui restent inchangées depuis de nombreuses années.

A 20H Yvon quitte la réunion

6- SEMINAIRE DE LA FTV

Le séminaire aura lieu le WE des 24 et 25 Août. Sont invités à minima le président du club et le responsable des sports. Les inscriptions doivent se faire avant le 17 Août, les thèmes des ateliers ne seront connus qu'après l'inscription. Des membres du bureau pourraient être intéressés pour participer aux travaux de certains ateliers, en fonction des thèmes proposés. Il sera donc demandé à la FTV de nous indiquer les thèmes des ateliers et le planning du séminaire pour que chacun puisse choisir selon ses compétences et ses affinités.

A 20h15, c'est au tour de Moana de quitter la réunion

7- ASSURANCES

A l'examen, l'assurance multirisque du club apparaît mal adaptée, notamment l'activité école de voile est exclue, le comité considère que toutes les personnes embarquées étant titulaire d'une licence sportive, elles sont assurées. Il sera néanmoins demandé à l'assurance de proposer un avenant ou un nouveau contrat.

8- HANDICAPS HABITABLES

La FTV ne pouvant pas délivrer de certificats de jauge (cf. PV précédent), les propriétaires de bateaux seront invités à faire leur demande auprès de la FFV. La nécessité de présenter un certificat de jauge pour être classé sera confirmée à la réunion de la section croiseurs qui aura lieu le samedi 31 Août à 17H30.

Les convocations des membres de la section croiseurs peuvent être envoyées dès maintenant, l'ordre du jour étant : l'élection du nouveau responsable, le calendrier des régates, et les handicaps.

9- DEMANDE D'ADHESION ET D'AMARRAGE

La demande d'adhésion au club de Lionel Abardia est acceptée.

Sa demande d'amarrage d'un bateau moteur au ponton, le « Adishatz » est accordée, le directeur indique que des places sont disponibles et qu'il s'agit de l'unique demande.

10- DIVERS

Marie-José rappelle la nécessité de renouveler une partie des chaises avant le 31 Aout.

L'équipe d'animation du 60 eme anniversaire propose ce jour là une soirée musique et danse pour le repas croiseurs. Le programme sera communiqué à tous.

La réunion s'achève à 21H00.

La prochaine réunion est fixée au Lundi 1 Septembre à 18H,

La secrétaire
Marie-José Skoberne

Le président
Xavier Duthil